



Garage a eu un accident avec mon vehicule

Par **pascal**, le **19/06/2011** à **09:11**

bonjour,le 06 mai 2011 j ai laisser ma voiture au garage renault a 8 h ,pour faire des reparations ,vers 17 h je le recupere , le mecanicien le sort de l atelier et fait un essai ,il a tape dans un mur ,de la le patron me dit que c est de la tole et qu il va le reparer ,il me prete un vehicule ,me donnant aucune nouvelle depuis 5 jours,je le conctacte ,il me dit qu il a contacter son assurance et que son expert est passe ,je lui demande une copie du rapport ,a ce jour jamais eu ,nous sommes le 19/ juin,ensuite n ayant encore aucune nouvelle je me rend au garage;il me dit que les reparations couterez 5500 euros,il devez reflechir a ce qui me proposer,ensuite il me rappelle vers le 10/ juin pour me dire que mon scenic de l argus est de 3500 euros ,donc il me propose 3500;j ai refuser;mon scenic etais dans un tres bon etat ;reparations toujours fait,j ai l aide juridique de la macif,mais pas de resultat de leur part;a ce jour le patron du garage veux porter plainte il dit que j ai voler son vehicule qu il m a preter depuis l accident,voila ma situation que faire ? merci